

# LE J.B.L.

## Journal du Barreau de Laval

Avril 2008

Volume 9 – numéro 1

### *Mot de la bâtonnière*

Cher(e)s collègues (es),

L'arrivée du printemps comme à chaque année annonce l'arrivée de la « passation des pouvoirs » et la fin du mandat de l'actuel Conseil du Barreau de Laval.

Je profite donc pour la dernière fois de ma prérogative de Bâtonnière pour transmettre un message aux membres de la section de Laval.

Cette année a, pour ma part, été vécue à grande vitesse mais s'est révélée empreinte d'expériences toutes plus riches les unes que les autres. Pour être vécu avec bonheur, ce type d'engagement nécessite à coup sûr d'être entouré d'une équipe dévouée et de gens qui acceptent d'y apporter leur support.

C'est pourquoi qu'en cette fin de mandat, je ne peux passer sous silence l'appui de plusieurs personnes qui ont toutes rendu cette année stimulante et agréable.

Les premiers remerciements vont bien sûr aux membres du Conseil du Barreau de Laval de la dernière année. Julie (Messier), Jean-Claude (Dubé), Richard (Letendre), Jacques (Trudeau), Thierry (Usclat), Sylvain (Lefebvre) et Mélissa (De Petrillo), grâce à vous, je me suis sentie véritablement épaulée pendant toute cette année. Toutes les activités, tant celles planifiées de longue haleine, que celles plus improvisées, ont bien fonctionné et ce, grâce à votre engagement inconditionnel. Plus encore, j'ai découvert des gens dynamiques avec qui il est toujours agréable de passer un moment.

Également, il est impossible de passer sous silence le travail exceptionnel de notre super coordonnatrice, madame Françoise Charbonneau. J'ajoute donc mon nom à la longue liste de bâtonniers et bâtonnières du Barreau de Laval qui ont trouvé cette année de bâtonnat beaucoup plus facile en raison de la présence organisée et efficace de Françoise.

Tous les membres du Jeune Barreau de Laval, sous la présidence de Me Mélissa De Petrillo, ont été des complices indispensables dans la plupart des activités. Notre Jeune Barreau, après trois années d'existence, a atteint sa maturité de fonctionnement et les années à venir sont prometteuses.

#### **Les membres du Conseil du Barreau de Laval**

**Madame la bâtonnière Annie Breault**  
**Me Julie Messier, première conseillère**  
**Me Richard Letendre, secrétaire**  
**Me Jacques Trudeau, trésorier**  
**Me Thierry Usclat, conseiller**  
**Me Sylvain Lefebvre, conseiller**  
**Me Mélissa De Petrillo, conseillère**  
**Me Jean-Claude Dubé, bâtonnier sortant**

#### **Barreau de Laval**

**2800 boul. Saint-Martin ouest – RC-08  
Laval (Québec)  
H7T 2S9**

**Téléphone :**  
**Télécopie :**  
**Courriel :**  
**Site Web:**

**450-686-2958**  
**450-973-4636**  
**[barreau.de.laval@videotron.ca](mailto:barreau.de.laval@videotron.ca)**  
**[www.barreaudelaval.qc.ca](http://www.barreaudelaval.qc.ca)**



Je me permets un remerciement un peu plus personnel aux associé(e)s de chez Dufour Mottet de même qu'à ma famille. Toutes ces personnes ont accepté que je sois un peu moins présente et cette liberté d'esprit a facilité de beaucoup les choses.

## **Conseil du Barreau de Laval**

Il n'y aura pas d'élection cette année encore, de sorte que j'ai donc le plaisir d'annoncer la composition du nouveau Conseil du Barreau de Laval pour l'année 2008-2009, alors que je remplacerai Me Jean-Claude Dubé à titre de Bâtonnière sortante. Ce nouveau conseil entrera en fonction au terme de l'assemblée annuelle du 23 avril 2008 qui se tiendra à l'Hôtel le St-Martin :

Bâtonnière :	Me Julie Messier
Premier conseiller :	Me Richard Letendre
Secrétaire :	Me Jacques Trudeau
Trésorier :	Me Thierry Usclat
Conseiller :	Me Normand Sauvageau
Conseillère :	Me Marylène Tremblay
Conseillère – représentante du Jeune Barreau :	Me Maryse Bélanger

Malheureusement, Me Sylvain Lefebvre a annoncé qu'il ne renouvellera pas sa participation au Conseil du Barreau de Laval en raison d'un agenda professionnel et autre chargé. Merci Sylvain de ta participation pendant la dernière.

L'implication de notre Bâtonnier sortant, Me Jean-Claude Dubé tout au cours de l'année mérite également d'être soulignée, siégeant à titre de délégué de l'Association des Avocats de Province au Comité administratif du Barreau du Québec. Ses réflexions ont nourri et guidé le Comité administratif et contribué, il va sans dire, à accentuer la crédibilité de la section de Laval au sein du Barreau du Québec.

## **Jeune Barreau de Laval**

Puisque leur apport et leur participation sont extrêmement importants, je suis heureuse de vous présenter les membres qui ont soumis leur candidature au Conseil d'administration du Jeune Barreau de Laval pour l'année 2008-2009 :

Présidente:	Me Maryse Bélanger
Vice-présidente :	Me Stella Prandekas
Secrétaire :	Me Andrée-Anne Simard
Trésorière:	Me Johanne Thibault

### Administrateurs:

Me Martin Gagnon	Me Jean-François Gagnière
Me Catherine Trinci-Telmosse	Me Chantale Gervais
Me Melissa De Petrillo à titre de présidente sortante	

Observateurs : Me Julie Messier et Me Richard Letendre (pour le Barreau de Laval)

## Assemblée annuelle

Nous vous espérons nombreux à l'occasion de l'assemblée annuelle du Barreau de Laval qui se tiendra le 23 avril 2008 à l'Hôtel le St-Martin.

À 14h, Me Sylvain Lefebvre de la firme Deveau Bourgeois Gagné tiendra une conférence en matière de droit du travail : le harcèlement psychologique.

Cette conférence fait une mise à jour des décisions rendues en matière de harcèlement psychologique au travail depuis la mise en œuvre des dispositions prévues à la Loi sur les normes du travail. L'auteur explore l'étendue de l'obligation des parties devant une telle situation, et analyse les décisions récentes permettant d'identifier ce qui constitue une conduite vexatoire et les éléments qui la composent.

Cette formation qui est d'intérêt pour tous les praticiens, sera suivie de l'assemblée annuelle à laquelle assisteront à titre d'invités le bâtonnier du Québec, Me Michel Doyon, de même que le vice-président de l'A.A.P., Me Danyel Laporte.

## Vice-présidence du Barreau du Québec

À la suite de la « passation des pouvoirs » dans nos sections, s'effectuera celle du Barreau du Québec. Il est acquis qu'à compter du Congrès du Barreau du Québec, qui doit se tenir les 29, 30 et 31 mai 2008, Me Gérald Tremblay du cabinet McCarthy Tétrault deviendra le nouveau Bâtonnier du Québec.

Reste la question du choix du vice-président du Barreau du Québec, soit celui qui sera appelé à devenir le futur Bâtonnier du Québec en 2009-2010.

Ce choix est d'une importance cruciale. Pour la petite histoire, on se rappellera que la présidence du Barreau du Québec bénéficie d'une alternance Montréal-Québec-Montréal-Province. Cette année est donc celle du choix de la province.

**Il est primordial que les avocats membres de l'A.A.P. participent à ce choix en votant pour choisir leur représentant originant de la province. Les bulletins de vote seront reçus en début avril et doivent être remplis et retournés d'ici la fin du mois.**

Trois (3) candidats sont en liste.

Lors du dernier Conseil Général du Barreau du Québec, deux (2) d'entre eux ont tenu à s'adresser aux membres du Conseil élargi, soit aux représentants de la province. Il s'agit de **Me Donato Centomo** et **Me Miville Tremblay**. Je vous invite à visiter les sites internet des candidats afin d'être informés sur leur programme respectif.

Adresse Internet : Me Donato Centomo : [vers2009-maitriserlechangement.blogspot.com](http://vers2009-maitriserlechangement.blogspot.com)  
Me Miville Tremblay : [mivilletremblay.com](http://mivilletremblay.com)

De même, chacun d'eux a tenu à adresser un message aux membres de la section de Laval, messages que vous avez déjà reçu par courriel.

## **Congrès du Barreau du Québec**

N'oubliez pas de vous inscrire au Congrès du Barreau du Québec qui se tiendra les 29, 30 et 31 mai 2008. Cette année le congrès a lieu à Québec et se veut une occasion de profiter des célébrations du 400<sup>e</sup> de la Ville de Québec en plus d'être une occasion de formations et de rendez-vous à ne pas manquer.

## **Tournoi de Golf**

N'oubliez pas de mettre à votre agenda et de vous inscrire à la 17<sup>e</sup> édition du tournoi de Golf de la section de Laval. Cette année encore le tournoi est organisé en collaboration avec le Jeune Barreau de Laval et aura lieu le **10 juin 2008** au Club de Golf de Ste-Rose.

Changement d'endroit inclut changement de formule et de nombreuses surprises attendent les participants.

## **Nouvelles de nos Cours**

Le juge coordonnateur de la Cour supérieure, l'Honorable Jacques Fournier est heureux d'annoncer une nouvelle initiative qui aura lieu à Laval suivant laquelle des jours-juges seront ajoutés pendant la saison estivale. Je vous invite à prendre connaissance du communiqué préparé à cet effet.

Un rappel utile : il est essentiel que les avocats de la section de Laval soient informés de l'existence de ces nouveaux jours-juges et fassent le nécessaire pour les utiliser. Il s'agit d'une belle initiative d'accessibilité à la justice qu'il ne faudrait pas voir mourir dans l'œuf suite au défaut des avocats de se l'approprier.

Quant à la Cour du Québec, les entrevues ont eu lieu pour combler le poste de juge à la Cour du Québec, chambres civile et de la jeunesse au cours du mois de mars. Le comité a remis son rapport dès le 20 mars et il ne reste plus qu'à espérer que la nomination à ce poste sera rapidement annoncée afin d'ajouter aux ressources judiciaires qui existent déjà.

## **CONSEIL GÉNÉRAL**

Lors du dernier Conseil Général des 27 et 28 mars 2008, voici un bref exposé des sujets qui ont été traités.

**Cotisation annuelle** - la cotisation annuelle ne sera soumise qu'à l'augmentation découlant de l'indexation.

**Problématiques de la Pratique Privée** - un comité a été mis sur pied pour identifier les difficultés vécues en pratique privée et ce, suite aux nombreux changements survenus dans les dernières années tant au niveau des types de regroupements ou cabinets que des domaines de pratique. Le comité a remis un premier rapport qui identifie notamment les difficultés et facteurs ayant des répercussions pour les avocats exerçant en pratique privée de même que sur leur qualité de vie. Un second mandat sera abordé par ce comité pour analyser plus en détails les éléments identifiés et proposer des stratégies pour améliorer la situation et travailler sur l'avenir de la profession. Les travaux de ce comité sont donc à suivre.

**Formation continue obligatoire** - Le projet de règlement a été soumis pour commentaires et son texte sera rendu public. Il faut se rappeler qu'à compter de avril 2009 les avocats devront consacrer 30 heures à la formation continue et ce, sur une période de 2 années. Il a été décidé qu'il n'y aurait aucune exception liée à cette nouvelle exigence professionnelle. On a préféré insister sur la souplesse pour qu'un avocat exerçant dans un domaine moins traditionnel puisse remplir son obligation en soumettant des heures de formation dans des domaines liés à l'exercice de sa profession. Il reste maintenant à voir quelle sera l'offre de formation que le Barreau du Québec sera en mesure de présenter. Ce que l'on sait pour le moment c'est que la formation continue travaille à des partenariats avec le milieu universitaire.

**Services de Référence** – La résolution adoptée en septembre 2007 et touchant les services de référence a été modifiée. Suite à cette ultime modification, les services de références de Laval, Longueuil, Montréal et de l'A.A.P. fonctionneront avec des règles unifiées. Le changement d'importance touche à la possibilité pour un avocat de faire partie de l'un de ses services de référence au cas de condamnation disciplinaire dans les cinq (5) dernières années. Le Barreau de Laval a souhaité profiter du présent envoi pour joindre au JBL un exemplaire des règles administratives et les avocats sont invités à en prendre connaissance.

**Syndics correspondants** - Cette initiative est toujours considérée comme une excellente initiative. Les syndics correspondants ont finalement reçu la formation nécessaire à leurs nouvelles fonctions préventives. Le Journal du Barreau fera un rappel fréquent de l'identité des avocats ayant accepté cette fonction, puisque c'est essentiel au succès de cette initiative. Rappelons que la section de Laval bénéficie de 3 syndics correspondants dans les personnes de Me Michel B. Fournier, Me Richard Dufour et Me Denis F. Gauthier.

**Guide de déontologie appliquée pour les avocats en entreprise** – Le Service aux membres et le Service de recherche et législation du Barreau du Québec ont travaillé de concert à l'élaboration de ce guide qui souhaite dissiper les ambiguïtés pouvant découler de l'application des certaines dispositions du Code de déontologie aux avocats exerçant en entreprise. Il est disponible auprès du Service aux membres pour la modique somme de 10,00 \$.

*Annie Breault, bâtonnière de Laval*

---

### *Mot de la bâtonnière élue du Barreau de Laval*

Permettez-moi de rendre hommage à Me Annie Breault une personne extraordinaire que je souhaite à tous d'avoir la chance de connaître. Elle nous a représenté d'une main de « Maître » au conseil général du Barreau du Québec et a toujours su faire valoir le meilleur intérêt des avocats de Laval et de sa population.

C'est avec une grande joie que je vais poursuivre le travail entrepris avec l'ajout de quelques innovations pour l'année à venir.

À cet effet, de l'aide, sporadique, périodique ou omniprésente sera toujours appréciée. D'ailleurs j'ai pour ambition cette année de vous faire partager mon enthousiasme à s'impliquer dans son ordre professionnel. Je vous garantis que vous pouvez en retirer beaucoup tant au niveau professionnel qu'humain. Je suis certaine que tous ceux qui l'expérimenteront en retireront un bénéfice.

Pour en savoir plus, nous connaître, connaître votre ordre professionnel, je vous invite chaleureusement à vous joindre à nous le 23 avril prochain à 17h00 à l'hôtel Saint-Martin où j'aurai le plaisir de partager avec vous quelques idées pour la prochaine année. Ce sera aussi une excellente occasion de rencontrer tous les membres de l'exécutif du Barreau de Laval, le Bâtonnier du Québec, de nombreux membres de la magistrature, ainsi que plusieurs de vos consœurs et confrères de Laval.

Au plaisir,

*Me Julie Messier, bâtonnière élue*

## *Mot de la présidente du Jeune Barreau de Laval*

En cette fin de mandat, permettez-moi de remercier tous les membres du conseil du Jeune Barreau de Laval, pour leur grand dévouement et leur implication dans tous les projets mis en œuvre cette année.

Nous sommes fiers d'avoir accru notre présence et notre visibilité au sein de nos membres et de la population en cette troisième année d'existence, entre autres, par notre participation à l'activité de la journée « En ville, sans ma voiture » de Ville Laval et par les 6 à 8 mensuels, en collaboration avec le Regroupement des Jeunes Gens d'affaires de Laval.

Nous avons de plus développé nos relations avec les autres Jeunes Barreaux du Québec, entre autre afin de travailler à la mise sur pied d'un réseau de correspondants à travers tous les districts judiciaires de la province.

Finalement, plusieurs réalisations et activités ont été grandement appréciées des membres du Jeune Barreau, telle que l'activité « Simulation de plaidoiries » qui était une première cette année et qui sera reconduite l'an prochain.

Nous sommes et demeurerons à l'écoute de vos besoins et vous encourageons à nous contacter et à participer à toutes nos activités.

Comme vous le savez sans doute déjà, il y a cette année une élection pour le poste de vice-président du Barreau du Québec. Trois candidats se sont présentés, dont un ancien bâtonnier du Barreau de Laval. Vous recevrez le bulletin de vote par la poste, entre le 4 et le 26 avril prochain.

Nous vous invitons à voter et à retourner votre bulletin dans le délai indiqué; ce geste ne requiert que quelques minutes de votre temps mais peut faire une différence importante pour votre profession.

Sincèrement,

*Me Melissa De Petrillo, présidente du Jeune Barreau de Laval*

**COMMUNIQUÉ DE L'HONORABLE JACQUES R. FOURNIER,  
JUGE COORDONNATEUR, DISTRICT DE LAVAL  
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

---

**Avis aux membres du Barreau de Laval**

**Durant les prochaines semaines, nous allons modifier certaines façons de faire en pratique civile et familiale.**

Ainsi, l'appel du rôle des causes contestées pour les chambres civile et familiale se fera désormais dans une seule salle soit la salle 2.03.

De même, le greffier spécial référera les défauts, les consentements, les représentations et les courtes contestations en salle 2.03 où le juge siégeant les entendra ou les référera devant les autres juges assignés au district.

Cet été, le district bénéficiera durant sept semaines de la présence d'un juge additionnel les mercredis de pratique. Nous pourrons ainsi entendre des affaires d'une journée même durant l'été.

L'expérience sera répétée dans la mesure où, avec la collaboration des avocats, nous réussissons à réduire les délais d'audition pour les causes d'une journée.

Enfin, à compter d'une date qui reste à déterminer, le rôle de mérite passera de quatre à trois jours par semaine. Cependant, contrairement aux années passées, il y aura un rôle de mérite à tous les mois à l'exception des mois de juillet et août.

\*\*\*\*\*

## À votre agenda



2008

23 avril	14 h 00	Formation « Harcèlement psychologique » donnée par Me Sylvain Lefebvre
	17 h 00	Assemblée générale annuelle du Barreau de Laval
	18 h 00	Cocktail
10 juin		Tournoi annuel de golf du Barreau de Laval
8 septembre	17 h 00	Rentrée des tribunaux à Laval

Vous trouverez les détails de toutes les activités sur le site Web du Barreau de Laval : [www.barreaudelaval.qc.ca](http://www.barreaudelaval.qc.ca)

### **\*\* Important \*\***

Il est important de communiquer votre adresse électronique, ainsi que tout autre changement de vos coordonnées, au secrétariat du Barreau de Laval afin de recevoir tout au long de l'année la publicité de toutes les activités du Barreau de Laval.

Veillez transmettre votre adresse électronique au : [barreau.de.laval@videotron.ca](mailto:barreau.de.laval@videotron.ca)



*Service de référence du Barreau de Laval*

*Frais annuels : 56,16 \$ (1<sup>er</sup> mai 2008 au 30 avril 2009)  
Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec  
Mme Françoise Charbonneau du Barreau de Laval  
Tél. : 450-686-2958 – fax : 450-973-4636 –  
courriel : [barreau.de.laval@videotron.ca](mailto:barreau.de.laval@videotron.ca)*